



Avec 11.300 hectares de vigne principalement en Ontario, en Colombie Britannique et au Québec, le Canada est à la fois un pays producteur et importateur de vin. Sur les 600 millions de litres importés en 2013, la France occupait la 2<sup>ème</sup> place en valeur (20.7%) et la 4<sup>ème</sup> en volume (14.7%). **Incontournable, porteur et en pleine croissance, le marché canadien constitue une opportunité et une cible de choix pour nos vins du Sud-Ouest.** Afin d'étudier ce marché et de découvrir les vignobles canadiens au climat frais (cool climate) qui font de plus en plus parler d'eux, **l'Institut Français de la Vigne du Vin Pôle Sud-Ouest (IFV Sud-Ouest) et l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) organisent, en collaboration avec la SOPEXA, un voyage au Canada du 20 au 28 mars 2016.**

Comme les années passées, nous étudierons la prise en charge, pour les salariés et exploitants agricoles, d'une partie des frais pédagogiques liés à ce voyage par vos fonds de formation habituels (FAFSEA, OPCALIM et VIVEA). **Le coût total de ce déplacement, qui**

**sera affiné ultérieurement, devrait se situer entre 2200 à 2500 € TTC en pension complète.** Les points forts et les thématiques des visites techniques prévues au cours de ce déplacement seront :

- ½ journée de formation au V'innopôle avant le départ sur la stratégie déployée par l'IVSO au Canada
- 1 journée de travail à Montréal et à Toronto sur les marchés francophone et anglophone (présentation, potentiel de croissance, réglementation, opportunité des importations privées...)
- Visite de magasins des monopoles d'état pour découvrir l'offre de vins et les vins les plus vendus
- Organisation d'un événement de promotion des vins du Sud-Ouest et d'une formation auprès des agents de la SAQ et de la LCBO
- Visites techniques d'un vignoble (vins de glace à partir du cépage Vidal, stratégie de gestion du gel...), et du verger d'un producteur de cidre de glace dans la province du Québec, de l'usine de production de levures œnologiques de la société Lallemand dans la banlieue de Montréal et d'un vignoble industriel dans la région de Niagara en Ontario (gestion de la qualité des vins d'hybrides grâce au thermotraitement de la vendange)

Pour participer à ce voyage, nous vous remercions de remplir et de nous retourner le bulletin d'inscription au verso. **Le nombre de places étant limité à 30 participants, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins.**

**Vos inscriptions doivent nous parvenir impérativement avant le 19 janvier 2016 dernier délai. Merci de joindre à votre courrier une photocopie recto-verso de votre passeport ainsi qu'un chèque d'acompte de 1000€/personne.**



VOYAGE DE FORMATION  
**VIGNOBLES ET MARCHÉ CANADIEN**



Institut Français de la Vigne et du Vin

IFV POLE SUD-OUEST  
V'INNOPOLE - [www.vignevin-sudouest.com](http://www.vignevin-sudouest.com)

**9 jours/7 nuits du 20 au 28 mars 2016**

**Coût de la formation estimé entre 2200 et 2500 € TTC (pension complète)**

Prise en charge possible d'une partie des frais si acceptation du dossier par votre fond de formation

*(Base chambre double)*

**Le nombre de places étant limité à 30 participants**

**Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins**

**Bulletin d'inscription à retourner avant le 19 janvier 2016**

A : IFV Pôle Sud-Ouest – V'innopôle – BP 22 – 81310 Lisle sur Tarn

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Société .....

Adresse de facturation : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Adresse e-mail : .....

**SOUHAITE UNE PRISE EN CHARGE PAR LES ORGANISMES DE FORMATION**

OU

NON

*Si oui, merci d'indiquer le nom de votre organisme : .....*

**MAINTIENDRA SA PARTICIPATION EN CAS DE NON PRISE EN CHARGE**

OU

NON

**SOUHAITE BENEFICIER D'UNE CHAMBRE SIMPLE**

OU

NON

*Supplément à votre charge de 350 € environ*

**Merci de joindre à votre inscription une photocopie recto-verso de votre passeport  
Ainsi qu'un chèque de 1000 € (à titre d'acompte) établi à l'ordre de l'IFV Sud-Ouest  
Une facture vous sera adressée ultérieurement**